



Municipalité de Grand-Métis

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2019

MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE POUR
LE 11 NOVEMBRE 2019

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter une modification au calendrier des séances ordinaires du Conseil municipale pour l'année 2019;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil approuve la modification au calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2019 afin de reporter la séance du lundi 4 novembre au lundi 11 novembre 2019.

QUE la greffière donne un avis public de cette modification, et ce, conformément à l'article 145.1 du Code municipal.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 10 SEPTEMBRE 2019

Chantal Tremblay,
Directrice générale secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussignée, Chantal Tremblay, en ma qualité de directrice générale secrétaire trésorière de la municipalité de Grand-Métis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 13 heures et 15 heures le 10^{ème} jour de septembre 2019.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT
CE 10^{ème} JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2019

Directrice générale secrétaire trésorière